

Délibération du Bureau de l'Association des Jeunes Élus de France en vue de la création d'une commission.

Le bureau de l'AJEF après consultation du conseil d'administration propose la création d'une commission intitulée : « Commission **I**nterne à l'**É**galité entre les **F**emmes et les **H**ommes ». ou « **CINEFEH** ».

Les séances des commissions ne sont pas publiques ; elles n'ont aucun pouvoir de décision ; elles examinent les affaires qui leur sont soumises et émettent de simples avis ou formulent des propositions.

VU l'article 5 du règlement intérieur.

Il est proposé au Bureau de :

DÉCIDER la création de la commission interne à l'égalité entre les femmes et les hommes pour une durée illimitée.

DÉSIGNER la présidence de cette commission comme suit :

- Nina OCHOA en tant que présidente de la commission.

AUTORISER la présidence de la commission à en nommer les membres.

Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération, le 14 février 2021.

Fait pour valoir ce que de droit.

Le président de l'A.J.E.F.
Antonin MAHÉ



Le Bureau du Président
Association des Jeunes Élus de France
31, rue de Gouédic, 22000 Saint-Brieuc
presidence@jeuneselusdefrance.fr
RNA : W222005592

Le Premier vice-président de l'A.J.E.F.
Victor LAVOLÉ



Toute correspondance est à adresser à : Association des Jeunes Élus de France
Monsieur Antonin MAHÉ
31 rue de Gouédic, 22000 SAINT-BRIEUC
Mail : presidence@jeuneselusdefrance.fr